

# SYNTHÈSE

## Traitement des difficultés

### Sauvegarde

- Poursuite de l'activité.
- Maintien de l'emploi.
- Règlement des dettes.

#### Finalités

- Éviter la cessation des paiements.

#### Issue de la procédure

##### Échec :

- Fin du plan de sauvegarde si le débiteur ne respecte pas ses engagements
- Ouverture d'un redressement ou liquidation judiciaire si la situation empire

**Succès :** si la situation s'améliore, fin de la procédure

#### Situation de l'entreprise

- Toute entreprise en difficulté.
- Qu'elle ne peut pas surmonter seule.
- Mais dont la situation n'est pas irrémédiablement compromise.

#### Finalités

- Poursuite de l'activité.
- Maintien de l'emploi.
- Règlement des dettes
- Éviter la liquidation.

#### Issue de la procédure

##### Échec :

- Cession totale ou partielle de l'entreprise.
- Ouverture d'une liquidation judiciaire si redressement impossible.

##### Succès :

- Clôture de la procédure si le débiteur a pu régler ses dettes.
- Résolution du plan facultative si le débiteur n'a pas pu régler ses dettes, mais n'est pas en état de cessation des paiements.

#### Finalités

- Fin de l'activité.
- Cession des actifs.
- Règlement des dettes.
- Disparition de la société ou cession à un tiers.

#### Situation de l'entreprise

- Toute entreprise en difficulté dont la situation est irrémédiablement compromise.

#### Issue de la procédure

##### Jugement de clôture :

- Pour extinction du passif.
- Pour insuffisance d'actif.

##### Effets du jugement de clôture :

- Personne morale dissoute et radiée au RCS.
- Aucun recours possible contre le débiteur (sauf exceptions).

### Redressement

### Liquidation